

# Conditions générales

## Généralités

Une fois signée par le client, cette proposition est considérée comme approuvée et fait office de contrat.

Toute modification doit intervenir au plus tard 10 jours avant l'événement. En cas d'augmentation du nombre de participants ou de prestations supplémentaires, le tarif sera révisé.

En cas de dépassement des horaires convenus, les surcoûts seront facturés (supplément de location matériel, frais de personnel, etc.).

## Responsabilité

Le client est responsable de tout le matériel durant la période de l'événement, du montage et du démontage. Il prendra les dispositions nécessaires contre la perte, le vol et les dégâts, Red monkeys Sàrl se déchargeant de toute responsabilité. Toute remise en état du matériel ou remplacement éventuel sera facturé au client.

Red Monkeys Sàrl n'assume aucune responsabilité pour les dommages causés aux terrains, bâtiments, arbres, véhicules, etc. sis à l'emplacement de l'événement ou à ses abords.

Red Monkeys Sàrl ne peut être en aucun cas tenu pour responsable de la mauvaise utilisation du matériel causant des accidents ou dommages matériels ou corporels.

## Assurances

Le client devra contracter une assurance RC pour couvrir l'événement de tout risque ainsi qu'une assurance accident pour son personnel. Il lui est également conseillé de prévoir une assurance en cas d'annulation.

## Annulation

Le client devra verser un dédommagement en cas d'annulation de l'événement (ou d'une partie de l'événement), comme suit :

Jusqu'à 30 jours avant l'événement :

0% du montant global

Jusqu'à 15 jours avant l'événement :

40% du montant global

Jusqu'à 7 jours avant l'événement :

70% du montant global

Au-delà :

100% du montant global

En aucun cas, Red monkeys Sàrl ne peut être tenu responsable de l'annulation de l'événement pour cause de mauvaises conditions climatiques, incendie, événement grave, etc. ni des conséquences financières entraînées.

Dans tous les cas, le dédommagement selon la table ci-dessus reste dû, à l'exception du dernier point qui fera office d'un décompte en fonction du délai, des frais engendrés et des conditions des prestataires partenaires, mais le 80% du montant global sera au minimum facturé.

## Conditions de paiement

50% à la signature du contrat, les 50% restants au plus tard 5 jours avant la date de l'événement.

Les frais engendrés par d'éventuelles prestations supplémentaires seront à régler 5 jours après l'envoi du décompte et de la facture les concernant.

## For juridique

Le for est Lausanne

